

**PV de la réunion du SMECRU
du 10 mars 2010
Mairie de Frangy
19h00**

Délégué(e)s présents : A. Poyrault ; J.L. Vidal ; I. Grandmottet ; J.M. Bouchet ; C. Bovet ; M. Goutaz ; B. Jouvenoz ; P Mermier ; B. Penasa ; J.Y. Pichollet ; P. Rannard ; C. Vionnet

Suppléant(e)s présents : JP Moufflier

Excusés : C. Bunz ; G. Pilloux ; X. Brand ; G. Pecci ; L. Rey ; C. Ribiollet

Absents : A. Chamossot, Y. Guillotte, A. Heyraud ; M. Morpain

Chargée de mission SMECRU : P. Chauvin

La réunion s'est déroulée en présence de Mr DRECLERC, Trésorier de Frangy.

Le quorum étant atteint, le syndicat peut tenir sa séance. I. Grandmottet est désignée secrétaire de séance.

Le Compte rendu de la séance précédente du 16 décembre 2009 est approuvé à l'unanimité

Documents joints à ce compte rendu :

- les 8 délibérations prises au 10-03-10. Elles sont signalées dans le texte par la désignation suivante :
=> délibération 2010-03-n°d'ordre de vote de la délibération.

L'objectif principal de cette réunion était le budget 2010 et l'adoption des comptes de résultat et de gestion 2009.

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Election du 3^{ème} Vice-président (en remplacement de Mr SIDRAC)
- 2/ Adoption du Compte Administratif / Compte de résultats
- 3/ Adoption du Compte de Gestion 2009
- 4/ Affectation des résultats
- 5/ Vote du budget prévisionnel 2010
- 6/ Délibération Etudes 2010
- 7/ Délibération Etude Volumes Prélevables (Taux de subvention modifiés et attribution du marché)
- 8/ Délibération site internet du SMECRU

Objet 1 : Election du 3^{ème} Vice Président => délibération 2010-03-01

En raison du départ de Mr SIDRAC de la Mairie de Seyssel, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un 3^{ème} Vice-président avant toute nouvelle délibération.

Mr PILLOUX a été élu maire de Seyssel.

Il a été élu par la CCPS pour remplacer Mr SIDRAC au sein du SMECRU. Il se présente donc pour le poste de 3^{ème} Vice Président du SMECRU, notamment afin de respecter la représentativité territoriale du bureau.

Le Comité Syndical vote à l'unanimité et élit Mr PILLOUX en tant que 3^{ème} Vice-président du SMECRU.

Objet 2 : Adoption du Compte Administratif / Compte de résultats => délibération 2010-03-02

Le compte administratif suivant a été voté :

COMPTE ADMINISTRATIF

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	---	---	---	---	---	---
Opérations de l'exercice	25.637,26	33.953,50	2.910,25	0	28.547,51	33.953,50
Totaux	25.637,26	33.953,50	2.910,25	0	28.547,51	33.953,50
Résultat reportés	---	8.316,24	2.910,25	---	---	5.405,99
Restes à réaliser	---	---	---	---	---	---
Totaux cumulés	---	8.316,24	2.910,25	---	---	5.405,99
<i>Résultats définitifs</i>	---	8.316,24	2.910,25	---	---	5.405,99

Objet 3 – Adoption du compte de Gestion 2009 => délibération 2010-03-03

Le Comité Syndical constate que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2009 a été réalisée par le receveur de Frangy et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif du Syndicat Mixte d'Etude du Contrat de Rivière des Usses. Il autorise le Président à signer le compte de gestion 2009.

Objet 4 – Affectation des résultats => délibération 2010-03-04

Le Comité Syndical approuve l'affectation des résultats suivant :

- excédent de fonctionnement de 8.316,24 €
- déficit d'investissement de 2.910,25 €

L'excédent final est de 5405.99€, il sera reporté en recette de fonctionnement (compte 002 « résultat de fonctionnement reporté »)

Objet 5 – Vote du Budget prévisionnel 2010 => délibération 2010-03-05

Le budget est détaillé par chapitre.

Un courrier a été envoyé aux différents EPCI membres courant janvier afin de :

- Présenter le calendrier des études, et mettre en évidence les priorités des études et les liens entre les différentes études
- Préciser les échéances de paiement du SMECRU et sa trésorerie
- Présenter les plans de financements de chaque étude
- Présenter le montant des cotisations de chaque EPCI membre

Le Comité Syndical approuve le budget prévisionnel 2010 tel que présenté.

Objet 6 – Approbation des études prévues en 2010 et du plan de financement, demande d'aide aux partenaires financiers =>2010-03-06.

P. Chauvin nous présente un tableau documenté des différentes études à mener dans le cadre du SMECRU, ainsi qu'un plan de financement pour chacune des études prévues en 2010.

	N° dossier sommaire	Montant estimatif de l'étude TTC	Montant l'étude HT	Agence de l'eau % HT	Agence eau % TTC	Montants	Conseil Régional % TTC	Montants	Conseil Général 74 % HT	CG74 TTC	Montants	Collectivités locales TTC	Montants
Volumes prélevables - Hydrologie - DMB	3	150 000 €	125 418 €	96%	80,0%	120 000 €	20%	30 000 €	0,00%	0,00%	- €	0%	- €
Etude hydro-géomorphologique : dynamique des cours d'eau et dysfonctionnements hydrauliques (crues, inondations)	1C	70 000 €	58 528 €	60%	50,0%	35 000 €	0%	- €	35,88%	30,00%	21 000 €	20%	14 000 €
transport solide, érosion, définition des espaces de liberté, plan de gestion des atterrissements, risques inondation													
restauration et entretien des ouvrages													
Etude piscicole/habitat/milieu :diagnostic complémentaire en relation avec étude Volumes Prélevables (DMB) et hydro-morpho	4A	40 000 €	33 445 €	60%	50,0%	20 000 €	15%	6 000 €	17,94%	15,00%	6 000 €	20%	8 000 €
Etat initial de la population													
programme d'aménagement y compris franchissement d'ouvrages													
Information et sensibilisation	6	5 000 €	4 181 €	60%	50,0%	2 500 €	0,0%	- €	35,88%	30,00%	1 500 €	20%	1 000 €
Total 2010		265 000 €	221 572 €			177 500 €		36 000 €			28 500 €		23 000 €

Le Comité Syndical approuve le plan de financement et le calendrier des études tels que présentés, et sollicite l'Agence de l'Eau RM&C, la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général 74 pour les subventions correspondantes.

A noter que, après négociations, la Région et l'AERMC ont accepté de revenir sur leur décision précédente et financent l'étude volumes prélevables à 100% TTC.

L'ancien tableau de financement voté lors du dernier Comité Syndical du 16 décembre 2009 :

DEPENSES T.T.C		RECETTES	
Etude Volumes Prélevables	150 000 €	Agence de l'Eau RMC	80% 120 000€
		Région Rhône Alpes	15% 22 500€
		Collectivités locales	5% 7 500€
TOTAL	150 000 €	TOTAL	150 000 €

Devient donc :

DEPENSES T.T.C		RECETTES	
Etude Volumes Prélevables	150 000 €	Agence de l'Eau RMC	80% 120 000€
		Région Rhône Alpes	20% 30 000€
TOTAL	150 000 €	TOTAL	150 000 €

Le Comité Syndical approuve le tableau de financement ci-dessus, et sollicite les financements de l'AERMC et de la Région correspondants.

Objet 7 – Attribution du marché « Etude volumes prélevables » => délibération 2010-03-07

L'ouverture des plis a été effectuée le vendredi 26 février 2010, en présence de la CAO
4 plis ont été réceptionnés.

Les 4 candidats ont été convoqués pour un entretien oral d'une heure le LUNDI 8 MARS 2008
Sur proposition de la CAO, après dépouillement des offres, le Comité Syndical délibère et autorise
Mr le Président à signer le marché suivant :

MARCHE	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT DE BASE € HT (hors options)	MONTANT TOTAL € HT (avec options)
Etude de détermination des volumes maximum prélevables du bassin versant des Usses	Risques et Développement	89.848€ HT	21.380€ HT

Objet 8 – Autorisation au Président à signer et demander les subventions pour l'élaboration du site internet du SMECRU => délibération 2010-03-08

Le Comité Syndical approuve le marché ci-dessous, et sollicite les financements de l'AERMC et du Conseil Général 74 correspondants.

MARCHE	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT DE BASE € TTC
Mise en place d'un site internet et d'une plateforme d'échanges FTP	EXOLAB	1.600 € TTC

Questions diverses :

1. Suite à l'intervention de Mr FAVRE (DDT) lors du dernier Comité Syndical, il sera discuté de l'opportunité de prendre la gestion du site Natura 2000 sur Desingy lors du prochain comité syndical.
2. Pour plus de praticité et afin d'être cohérents dans le cadre d'une démarche environnementale, il est prévu de faire l'envoi des convocations aux comités syndicaux par mail à ceux qui le désirent.

Informations :

- Le véhicule du SMECRU a été acquis
- Le Comité de bassin a été constitué (arrêté DDEA-2009.986). **Vous êtes convoqués à sa première réunion le jeudi 8 avril 2010 de 14 à 17h en salle communautaire de la CCPC.**
- Un stage 'invasives' en partenariat avec la FRAPNA démarre sur les Usses. Il a en charge la cartographie des invasives, la mise en place d'un plan de gestion sur tout ou partie du BV, la sensibilisation. Une formation gratuite de reconnaissance et gestion des plantes invasives est proposée aux agents communaux par la FRAPNA. Un courrier a été envoyé à ce sujet aux Maires par la FRAPNA, ceux-ci doivent rapidement montrer leur intérêt s'ils souhaitent qu'un ou plusieurs agents y participent.
- Le site internet du SMECRU est presque prêt. Il est d'ores et déjà accessible sur : www.rivieres-usses.com

Prochain Comité Syndical :
19 mai à 19h00
en mairie de Frangy.

La séance est levée à 21h